13B1612
04 JUIN 2019
B6255

ABENZ 81-40
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 €
8 Rue des Coquelicots
67118 GEISPOLSHEIM
RCS STRASBOURG TI 753 736 156

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2019

Le vingt-huit février de l'an deux mille dix-neuf,
A dix-neuf heures,

Les actionnaires de la société ABENZ 81-40 société par action simplifiée au capital de 100 € (cent euros) divisé en 100 actions de 1 € (un euro) chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège 28 rue des Coquelicots 67118 GEISPOLSHEIM, sur convocation de la Présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Madame Evguenia ZORINA, Présidente, actionnaire, propriétaire de	60 actions
- Monsieur Vasily KULIK, actionnaire, propriétaire de	40 actions
Total des parts présentes	**100 actions**

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Evguenia ZORINA, Présidente, actionnaire,

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 23 332 € (vingt-trois mille trois cent trente-deux euros) de la manière suivante :

Perte au 31 décembre 2018 :	(23 332) € (vingt-trois mille trois cent trente-deux euros)
Au compte « Report à nouveau »	(23 332) € (vingt-trois mille trois cent trente-deux euros)
Solde du "report à nouveau"	**41 010 €** (quarante et un mille dix euros)

L'Assemblée Générale constate, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les associés ou leurs mandataires.

CAUSA-VICTORIA	SAS ABENZ 81-40	

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan Actif	*1*
Compte de résultat 1/2	*2*
Compte de résultat 2/2	*3*
Règles et méthodes comptables	*4*
Immobilisations	*6*
Amortissements	*7*
Provisions	*8*
Créances et Dettes	*9*
Frais de recherche	*10*
Charges à payer (avec détail)	*11*
Capital social	*12*
Annexe libre	*13*
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE	*14*

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
	Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	31 084	27 475	15 613
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	4 222	12 906	21 591
	Immobilisations en cours	21 338	29 143	65 945
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées en équivalence			
	Autres participations	1 500	1 500	1 500
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	180	180	180
	Total de l'actif immobilisé	**58 323**	**71 204**	**104 829**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours production (biens)			
	En-cours production (services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	49 200	49 200	49 200
	CREANCES			
	Clients et comptes rattachés	28 960	141 460	74 460
	Autres créances	113 352	112 280	45 504
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	4 438	5 305	5 337
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	Total de l'actif circulant	**195 950**	**308 245**	**174 501**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler			
	Primes de remboursement obligations			
	Ecarts de conversion actif			
	TOTAL ACTIF	**254 273**	**379 448**	**279 330**
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	180	180	180
	(3) dont créances à plus d'un an			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **254 273** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **57 713** euros et un total **charges** de **81 045** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-23 332** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	27 475		3 609			31 084
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**27 475**		**3 609**			**31 084**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	34 739					34 739
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	85 423		98 322		109 985	73 759
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**120 161**		**98 322**		**109 985**	**108 498**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 500					1 500
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	180					180
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 680**					**1 680**
	TOTAL	**149 316**		**101 931**		**109 985**	**141 261**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	21 832	8 685		30 517
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 832**	**8 685**		**30 517**
	TOTAL	**21 832**	**8 685**		**30 517**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles	56 280		3 859	52 421
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**56 280**		**3 859**	**52 421**
	TOTAL GENERAL	**56 280**		**3 859**	**52 421**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			3 859	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	180	180	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	28 960	28 960	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 714	44 714	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	68 638	68 638	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**142 492**	**142 492**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 558	11 558		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	152 289	152 289		
	Personnel et comptes rattachés	12 047	12 047		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 334	7 334		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 199	19 199		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 887	7 887		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	750	750		
	Groupe et associés (2)	2 100	2 100		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**213 163**	**213 163**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 587
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 240
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 100

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Une demande d'inscription de deux Brevets est en cours. Les frais y afférents ont été comptabilisés en immobilisations en cours à la fin de l'exercice.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		114 000	(114 000)	*-100.00*
Dettes fiscales et sociales	7 887	17 903	(10 016)	*-55.94*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**7 887**	**131 903**	**(124 016)**	*-94.02*

ANNEXE - **Elément 6.14**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		100,00	1,0000	100,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**100,00**	**1,0000**	**100,00**

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

N° 1330-CVAE
(2018)

Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

Liberté·Egalité·Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **SAS ABENZ 81-40**
Adresse : **8 Rue des Coquelicots**

67118 GEISPOLSHEIM

N° Siret de l'établissement principal : **75373615600013**

Activité : **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** Code activité : **7211Z**

Déclarant Nom du signataire **ZORINA EVGUENIA** Qualité du signataire **GERANTE**

A **Geispolsheim** Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012018** au **31122018**

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	25 000
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation *(En toutes lettres)* A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE[1]

Numéro du département B1	Commune de localisation *(En toutes lettres)* B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)